



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE GÉRARD CUNY

SÉANCE DU LUNDI 10 DÉCEMBRE 2012

Liste des participants :

Membres présents :

Collège 1 : établissements de santé

- Madame le Docteur Catherine BOUILLOT Praticien Hospitalier, Unité Archambault, C.P.N.
- Madame le Docteur Marie-Yvonne GEORGE, Médecin Gériatre, Maison Hospitalière Saint Charles
- Monsieur le Professeur Francis PENIN, Administrateur, Maison Hospitalière Saint Charles
- Madame le Docteur Marie-Christine RÉGENT, Médecin, OHS
- Mademoiselle Françoise RICHARD, Cadre supérieur de Santé, Long séjour Saint Stanislas, C.H.U. de Nancy

Collège 2 : libéraux

- Monsieur Aurélien CARÉ, SOS médecins
- Madame Corinne FRICHE, Kinésithérapeute
- Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER, Médecin Généraliste

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- Monsieur Christian CRAPOIX, Administrateur, Association « Ville et Services »
- Monsieur Eric LESAULNIER, Directeur, Association « Le Relais des Services »
- Madame Laëtitia PILLOY, Directrice, Association « ADAPA »

Collège 5 : usagers

- Madame Mauricette RÖHR, Secrétaire, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint Charles »

Collège 6 : collectivités territoriales

- Monsieur Pierre BROUSSIER, mairie de Pulnoy, *représentant Mr Gérard ROYER*
- Madame Dominique OLIVIER, Conseillère Générale, Conseil Général de M & M

Personnalités invitées présentes :

- Madame Nicole BEGEL, Bénévole, Association « Un Toit Deux Générations »
- Madame Monique BERTHELOT, Association « Un Toit Deux Générations »
- Monsieur le Docteur Jean-Luc FENOT, Président, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins 54
- Madame Corinne FRICHE, Secrétaire Générale, Conseil Départemental 54 de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes et présidente de l'Union Régionale des Masseurs-kinésithérapeutes de Lorraine
- Madame Martine ROZENFARB, Présidente, Association « Un Toit Deux Générations »
- Monsieur Moussa SECK, Association « Un Toit Deux Générations »
- Monsieur le Docteur Guy VANCON, Président, Office Nancéien des Personnes Agées

Assistait à la réunion :

Pour l'équipe opérationnelle du réseau :

- Madame le Docteur Eliane ABRAHAM, Médecin coordonnateur

Membres excusés :

Collège 1 : établissements de santé

- Monsieur Gilles BAROU, directeur, C.P.N.
- Monsieur Alain BOUCHARD, cadre socio-éducatif, C.H.U.
- Madame le Docteur Marie-Agnès MANCIAUX, responsable médical du pôle gériatrique, C.H.U. de Nancy, long séjour Saint-Stanislas
- Monsieur Jean-Louis PUVILLAND, Directeur Général Adjoint, OHS Centre Florentin,
- Madame Liliane ROUX, Directrice Adjointe direction des hôpitaux urbains, C.H.U. de Nancy, Hôpital Central
- Monsieur André ROSSINOT, Président du CA du CHU de Nancy,

Collège 2 : libéraux

- Madame Patricia GUIRLINGER, Pharmacienne
- Monsieur Thierry PÉCHEY, Infirmier
- Madame le Docteur Irène RAHARIVOLOLONA, Médecin Généraliste

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- Madame Brigitte HENNEQUIN, Directrice, GIHP Lorraine

Collège 4 : établissements d'hébergement

- Monsieur Xavier LEFÈVRE, Directeur, Maison de retraite Mutuelle Les Sablons à Pulnoy
- Madame Marie-Laure POIRIER, Directrice adjointe, Maison de retraite Saint Rémy à Nancy
- Madame Marianne RAC, Directrice, Maison de retraite le Bas Château à Essey-lès-Nancy
- Monsieur Michel ROBAUX, Maison de retraite Sainte-Thérèse à Ludres

Collège 5 : usagers

- Madame Marie-Thérèse ANDREUX, Présidente, CODERPA
- Madame Dominique MIEL, Présidente, Association « Les Amis des Petits Frères des Pauvres »
- Monsieur Alain WAGNER, Association « Les Amis des Petits Frères des Pauvres »

Collège 6 : collectivités territoriales

- Madame Valérie JURIN, Conseillère communautaire déléguée à la Santé, C.U.G.N.

Personnalités invitées excusées :

- Monsieur Boris BERNARD, Responsable, service territorial Pôle Personnes Agées / Personnes Handicapées de Nancy et Couronne - Conseil Général de Meurthe et Moselle
- Monsieur Xavier COLIN, Président, Conseil Départemental 54 de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, *représenté par Mme Corinne FRICHE*
- Madame Monique DURAND, Présidente, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- Madame Patricia GUIRLINGER, Conseillère ordinale, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- Madame Fabienne HUET, Sous-directrice, C.P.A.M. de Meurthe et Moselle
- Monsieur Serge MORAIS, Directeur, Direction de l'Ambulatoire et Accès à la Santé, A.R.S. de Lorraine

Madame le Docteur GEORGE accueille les participants et les remercie pour leur présence. Elle informe le CA de l'absence prolongée pour raison de santé de Madame Evelyne DIETZ, Chargée de mission de l'Agence Régionale de Santé de Lorraine pour les réseaux territoriaux. Elle tient à saluer sa disponibilité, son travail persévérant en faveur du réseau et de ses différents projets et en particulier son engagement et son soutien pour le pilotage de l'action sur l'article 70. Elle lui souhaite au nom de tous les membres du CA de bien se rétablir et de nous revenir dès que possible. Madame le Docteur GEORGE accueille ensuite la Présidente Madame Martine ROZENFARB et les représentants de l'association Un Toit 2 Générations et aborde les différents points à l'ordre du jour.

1) Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 22 Octobre 2012 :

Le compte rendu est adopté sans modification.

2) Présentation de l'association « Un Toit 2 Générations ». Délibération sur la convention de partenariat :

Monsieur SECK présente à l'aide de quelques diapositives le contexte et les motivations dans lesquels s'inscrit le développement de l'action de l'association pour favoriser le logement intergénérationnel. Le rôle de l'Association est décliné en 6 étapes : recensement et sélection des dossiers de candidature, visite au domicile de la personne âgée, entretien avec le jeune, mise en relation, contractualisation, suivi et médiation.

La convention de partenariat définit les axes d'intervention du Réseau vis-à-vis de l'Association : une action de sensibilisation des jeunes assurée en lien avec le réseau gérontologique de Metz déjà engagé dans le partenariat, une intervention réseau classique (évaluation gérontologique et élaboration d'un plan d'action personnalisé avec les différents partenaires) en cas d'alerte par le référent de l'Association en amont ou au cours de la cohabitation.

Après délibération le CA donne son accord pour la signature de la convention.

3) Présentation et approbation du budget prévisionnel 2013 :

En l'absence de Monsieur ROBAUX excusé, Monsieur LESAULNIER, trésorier adjoint, présente et commente le budget prévisionnel 2013 du réseau (document remis sur table).

Pour plus de lisibilité, ont été présentés d'une part, le budget concernant l'activité réseau, notre cœur de métier, et d'autre part les activités expérimentales qui sont confiées au réseau sur des lignes budgétaires distinctes.

Calcul des charges, hypothèses retenues.

- Charges salariales : elles ont été basées sur les recommandations gouvernementales et celles retenues par la FEHAP et compte tenu de l'évolution du GVT de 1% à 2% selon classification
- Autres charges d'exploitation : l'hypothèse d'une inflation de 2% a été retenue. Les prévisions d'évolution d'indice des prix pour 2013 sont de 1.6% à 1,9 % selon les dernières estimations gouvernementales !

Réajustement du budget FIR 2012.

La constatation des dépenses engagées des 10 premiers mois d'exploitation nous a permis de renégocier avec ce financeur une meilleure adaptation des lignes budgétaires à l'intérieur d'une enveloppe globale constante.

Evolution globale.

- L'enveloppe FIR évolue de 1.97%,
- L'enveloppe globale hors expérimentation de 0.3%.

Remarque

Le coût du transfert des locaux du réseau n'est pas valorisé dans le présent document. Il conviendra, dès que l'option sera choisie, d'en estimer le coût et d'en rechercher les financements.

Les administrateurs approuvent à l'unanimité les orientations budgétaires 2013 présentées.

4) Présentation de l'outil P.M.S.A. / Réseaux (Prescription Médicamenteuse chez le Sujet Agé), construit par le groupe « réseaux » de la Société Française de Gériatrie et de Gériatrie :

Dans le cadre du groupe « réseaux » de la Société Française de Gériatrie et Gériatrie, les réseaux de santé Personnes Agées ont réfléchi à la prise en compte de la problématique PMSA dans leur mission de coordination d'appui, ainsi qu'aux leviers d'actions possibles.

L'objectif de la démarche est de réfléchir à systématiser l'intégration du thème de la PMSA dans les comptes-rendus de l'Évaluation Gériatrie Standardisée, dans le Plan Personnalisé de Santé et dans les comptes-rendus des réévaluations.

Madame le Docteur ABRAHAM décrit l'outil proposé qui vise à permettre :

- Le recueil des données pertinentes, minimales et suffisantes,
- Le partage d'informations,
- Les réévaluations dans le temps, les réactualisations successives.

Cet outil, construit dans un premier temps sous forme de fiches papier, est proposé aux réseaux souhaitant l'expérimenter dans leurs pratiques en quotidien. Dans un second temps, après cette phase de test, il devra être modélisé : intégration dans les systèmes d'information des réseaux, diffusion auprès des utilisateurs cibles associés, etc.

Après quelques questions et échanges sur l'outil présenté, les administrateurs prennent acte de ces informations.

5) Actualités du réseau :

- Réorganisation régionale des réseaux : les cahiers des charges concernant les différentes missions des réseaux ont été restitués par l'ARS à l'ensemble des réseaux lorrains le 15 novembre 2012. Ils sont accessibles sur le site des réseaux sud-lorrains. <http://www.geronto-sud-lorraine.com>.

En ce qui concerne le futur réseau territorial sur le secteur de Nancy, Monsieur Serge MORAIS doit organiser en début d'année 2013 une réunion sur la gouvernance et les modalités de mise en place avec les représentants des différents réseaux concernés et les représentants des URPS.

- Suivi de l'expérimentation de l'article 70 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale sur de nouveaux modes d'organisation des soins destinés à optimiser le parcours de soins des personnes âgées à risque de perte d'autonomie : la convention de mise en œuvre et de financement a été signée le 3 décembre. Les premiers ateliers de travail souhaités lors du Comité technique du 28 septembre 2012 se mettent en place : atelier n° 1 concernant les ressources existantes en sortie d'hospitalisation et atelier n°2 concernant la cellule d'ordonnancement.

- Locaux : l'association GARDE envisage de procéder à la vente des locaux dont nous sommes locataires. Le bureau du réseau suit avec attention cette décision. Un point sera fait lors du prochain CA.

- Une prochaine réunion du Conseil d'administration est prévue le 18 mars 2013.

Le conseil d'administration prend acte de ces informations.

Madame le Docteur GEORGE clôt la réunion et remercie chacun pour sa participation.

La Présidente
Madame le Docteur GEORGE

Le Secrétaire Général
Monsieur le Docteur SCHLITTER